

**Mairie**

5160, boulevard Décarie, bureau 610  
Montréal (Québec) H3X 2H9

Tél. : 514-868-3196

Courriel : [marvin.rotrand@montreal.ca](mailto:marvin.rotrand@montreal.ca)

PAR COURRIEL

Montréal, le 10 août 2020

Monsieur Richard Deschamps  
Président  
Commission sur les finances et l'administration

Cher collègue,

Le 2 juillet dernier, j'ai écrit aux membres du conseil de municipal pour leur faire part de quelques observations à l'égard du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Je souhaite présenter officiellement cette lettre à la Commission sur les finances et l'administration dans le cadre des consultations prébudgétaires pour lesquelles la Ville a sollicité l'avis de la population. Il est manifeste qu'avec les répercussions de la COVID-19 sur les revenus et les dépenses, 2021 ne sera pas une année comme les autres.

Je crois qu'il serait possible d'effectuer des économies substantielles dans le budget du SPVM sans que cela ait de conséquences sur le niveau des services de sécurité publique. Je vous saurais gré de vérifier le bien-fondé de mes recherches et d'envisager la possibilité de faire une telle recommandation. Cela pourrait permettre de libérer les contribuables d'une pression importante, tout en permettant au conseil municipal de maintenir la qualité des services.

Montréal a le ratio le plus élevé d'agents de police par habitant de toutes les villes canadiennes. Si nous suivions la norme canadienne, cela permettrait de réduire d'environ 75 millions de dollars le budget de notre service de police. Au cours des cinq dernières années, Toronto a considérablement réduit ses dépenses en matière de services de police en procédant par attrition, c'est-à-dire en se contentant de ne pas pourvoir les postes qui se libéraient. Les économies ont été substantielles. Elles n'ont eu aucune incidence sur la sécurité, et nous pourrions suivre ce modèle.

.../2

Je tiens à souligner que ma proposition ne s'inscrit pas dans le mouvement de définancement des services policiers (« defund the police »). Je crois que nous devons lutter contre le racisme systémique et renforcer les mécanismes visant à prévenir et à punir la brutalité policière. Mais je ne crois pas, comme l'affirment les milliers de courriels que reçoivent tous les membres du conseil, que le SPVM est irrémédiablement compromis et doit être démantelé.

Mes recherches devraient stimuler les réflexions de la Commission. En juin dernier, la mairesse Valérie Plante a indiqué qu'elle était ouverte à revoir le budget du service de police. Avec la pression que la COVID nous impose, il est devenu nécessaire d'effectuer un examen approfondi du budget de notre service de police pour l'année 2021.

Veillez agréer, Monsieur Deschamps, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marvin Rotrand', with a stylized flourish at the end.

Marvin Rotrand  
Conseiller municipal - Snowdon



**Mairie**  
5160, boul. Décarie, bureau 610  
Montréal (Québec) H3X 2H9

Tel. 514-868-3196

[marvin.rotrand@montreal.ca](mailto:marvin.rotrand@montreal.ca)

Montréal, le 2 juillet 2020

## **MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL MARVIN ROTRAND**

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL : BUDGET DU SPVM**

Chers collègues,

J'aimerais obtenir votre opinion dans le cadre d'un débat qui prend de l'ampleur : comment pouvons-nous réinventer le service de police de Montréal? Nos concitoyens se sont joints à un mouvement nord-américain inspiré par la mort de Georges Floyd à Minneapolis. Ils demandent que l'on réinvente la façon dont les services de police seront offerts à l'avenir.

Beaucoup de gens parlent de « définancer la police », mais la situation est plus complexe et demande que nous organisions un débat intelligent pour mieux définir ce que nous voulons. Certains demandent tout simplement le démantèlement du service de police. D'autres demandent que l'on effectue des coupures dans le budget de la police et que l'on utilise les fonds ainsi récupérés pour financer d'autres postes du budget de la Ville. Un troisième groupe propose de réaffecter les enveloppes budgétaires de certaines fonctions, comme, par exemple, d'utiliser une partie des sommes prévues pour la répression policière pour faire plus de prévention et de sensibilisation communautaire.

Cette lettre vise à stimuler la réflexion et à pousser les groupes impliqués à préciser l'orientation qu'ils souhaitent donner au débat. Les renseignements qui se trouvent dans ma lettre sont faciles à vérifier, mais, bien qu'ils soient de nature publique, ils n'ont jamais été réunis dans un même document pour permettre aux citoyens de comprendre globalement comment notre budget se compare à celui d'autres villes et quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous.

Vous remarquerez que le conseil municipal de Toronto a récemment eu un débat historique sur ces questions. Le maire John Tory a présenté une motion au conseil qui proposait de profonds changements quant à la façon dont la police de Toronto travaillera à l'avenir. Après un long mais serein débat, le conseil a adopté la motion avec plusieurs modifications offrant une vision pour le futur, laquelle, je crois, apportera une réforme transformatrice au Service de police de Toronto. Plusieurs de ces propositions pourraient bien servir Montréal et j'ai l'intention d'amener ces éléments à notre conseil au mois d'août.

Toutefois, j'apprécierais grandement si nous pouvions déterminer la possibilité de réduire le budget du Service de police de Montréal et de toujours continuer d'offrir les services auxquels ont droit les citoyens.

Mes recherches démontrent qu'en tenant compte du nombre de citoyens de Montréal, le budget de son service de police est supérieur d'environ 75 millions à ce qu'il serait si Montréal avait la même proportion d'agents de police que les autres villes canadiennes, en moyenne.

Ces renseignements proviennent de Statistique Canada et d'une douzaine d'autres documents publics disponibles en ligne. Ces statistiques m'ont ouvert les yeux. **En décembre 2017, la moyenne canadienne était de 188 agents de police par tranche de 100 000 personnes. Montréal emploie 228 agents par tranche de 100 000 personnes, soit 40 de plus que la moyenne. Comme notre population atteint, selon le recensement de 2016, 1,95 million de personnes, cela signifie que nous employons 780 agents de plus que nécessaire. Pour maintenir cette proportion d'agents de police, nous dépensons au moins 75 millions de dollars de plus par année.**

Toutefois, selon les statistiques du gouvernement du Canada, Montréal a l'un des taux de criminalité les plus faibles de toutes les villes du pays. L'indice de gravité de la criminalité de Montréal nous classe au 97<sup>e</sup> rang des villes canadiennes. En d'autres termes, il y a, au Canada, 96 régions métropolitaines plus dangereuses que Montréal. Montréal était la ville canadienne employant le plus de policiers par personne en 2008, 2009, 2010, 2011, 2014, 2015, 2016 et en 2017. En 2012, 2013 et 2018, elle se classait au deuxième rang. C'est actuellement la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, qui a la proportion la plus élevée d'agents de police par personne. Elle arrive au trentième rang en termes d'indice de gravité de la criminalité.

Le plus frappant, c'est qu'avec sa population de 2,93 millions de personnes, la Ville de Toronto emploie proportionnellement moins d'agents de police par personne que nous. Selon les chiffres publiés par la Ville de Toronto, celle-ci compte 190 agents par tranche de 100 000 personnes. Toronto compte également le plus important flux de trafic routier entrant de toutes les villes canadiennes. Toutefois, le Conseil municipal de cette ville a choisi de maintenir un nombre maximal autorisé d'agents de police très proche de la moyenne canadienne. Malgré le fait qu'elle recrute une proportion d'agents de police plus proche de la moyenne canadienne, Toronto est en fait une ville encore plus sûre

que Montréal, car son indice de gravité de la criminalité la classe au 124<sup>e</sup> rang des villes canadiennes ».

Notons aussi que dans les autres villes du Québec, la proportion d'agents de police par personne est largement inférieure à celle que l'on retrouve à Montréal. Cela représente des charges beaucoup moins importantes pour leurs budgets municipaux. Voici la proportion d'agents de police par tranche de 100 000 personnes d'autres services de police municipaux du Québec : Laval : 141 agents, Longueuil : 134, Québec : 133. L'indice de gravité de la criminalité de toutes ces villes est inférieur à celui de Montréal. Les statistiques permettent de conclure que le fait d'employer beaucoup plus d'agents de police que nécessaire ne procure pas une plus grande sécurité, mais coûte, par contre, extrêmement cher. Toutes les municipalités québécoises où la proportion d'agents de police en fonction de la population est inférieure à celle de Montréal sont également plus sûres.

Pendant ce temps, nous nous éloignons du modèle de police communautaire. Le SPVM ferme des postes de police locaux et opte pour des postes plus importants comme ceux qui existaient avant l'adoption du modèle de police communautaire. La récente fusion des postes 9 et 11, dans le cadre de laquelle Notre-Dame-de-Grâce, un quartier qui compte 65 000 citoyens, a perdu son seul poste de police, illustre bien cette tendance à s'écarter du modèle des petits postes de quartier.

Si nous ne pouvons nous permettre, financièrement, de conserver des postes de police communautaire comme celui de Notre-Dame-de-Grâce, la Commission de la sécurité publique devrait peut-être se demander si nous employons plus d'agents de police que nécessaire pour assurer la sécurité de nos citoyens.

Les salaires des policiers de Montréal sont inférieurs à ceux des policiers de nombreuses villes d'autres provinces, mais, lorsqu'on tient compte des avantages sociaux, il existe peu d'employés municipaux qui coûtent aussi cher que les agents de police. Un gel d'embauche et une réduction, au fil des retraites, du nombre excessif de policiers que nous employons pourraient nous permettre d'obtenir toutes les ressources nécessaires pour conserver nos postes de quartier, faire l'acquisition de meilleur matériel et, en fait, offrir plus de services. Cela constituerait une première étape du débat plus global au sujet de l'organisation et des fonctions futures du service de police. Je vous invite à me faire part de vos réflexions.

Cordialement,



Marvin Rotrand  
Conseiller municipal – Snowdon